



Organisation des  
États Américains



## COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME (CICTE)

DOUZIÈME SESSION ORDINAIRE  
7 mars 2012  
Washington, D.C.

OEA/Ser.L/X.2.12  
CICTE/doc.9/12  
9 mars 2012  
Original: anglais

### RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME 2011-2012 L'AMBASSADRICE GILLIAN M. S. BRISTOL REPRÉSENTANTE PERMANENTE DE LA GRENADE PRÈS L'OEA

(Présenté à la première séance plénière le 7 mars 2012)



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE  
DU COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME 2011-2012  
L'AMBASSADRICE GILLIAN M. S. BRISTOL  
REPRÉSENTANTE PERMANENTE DE LA GRENADÉ PRÈS L'OEA

(Présenté à la première séance plénière le 7 mars 2012)

Je suis très fière de me trouver devant cette illustre assemblée pour déclarer que le Comité interaméricain contre le terrorisme a acquis la renommée internationale bien méritée de modèle de coopération multilatérale, authentique et efficace, dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Il a obtenu cette réputation louable bien que le terrorisme ait pris de nouvelles proportions et franchi toutes les frontières imaginables – à la fois réelles et virtuelles -, pour devenir une très grande menace contre la paix, la sécurité, la démocratie, les droits de la personne et les libertés individuelles.

Notre succès à ce jour tient à ce que nos membres ont tous réalisé que la promotion et le développement de la coopération continentale parmi nous s'impose pour atteindre le principal objectif du Comité, c'est-à-dire prévenir, combattre et éliminer le terrorisme.

En effet, comme il est énoncé dans la Déclaration sur le Renouveau de l'engagement continental en faveur d'une coopération accrue pour prévenir, combattre et éliminer le terrorisme, adopté par le présent Comité en mars 2011 – notre engagement collectif a eu pour résultat de relancer l'effort stratégique visant à renforcer la coopération mutuelle et a abouti à de plus grandes capacités et compétences dans la lutte contre le terrorisme au cours de l'année écoulée.

Plus tard dans la matinée, le Secrétariat du CICTE présentera un rapport de ses activités, illustrant les résultats impressionnants obtenus dans plus de 100 activités entreprises dans le cadre du Plan de travail 2011 du CICTE. Les milliers de fonctionnaires nouvellement formés témoignent du succès remporté par le Secrétariat – ce pour quoi nous tenons à lui exprimer notre gratitude et à lui présenter nos félicitations. Ce résultat revêt de l'importance pour l'avenir de la lutte contre le terrorisme dans notre région. Le succès et les réalisations du programme CICTE, rendus possibles par la seule coopération volontaire des États membres, signifient que nous pouvons nous vanter d'avoir une région nettement plus sûre aujourd'hui que nous pouvions le faire il y a un an. Les États membres ont travaillé ensemble pour renforcer la capacité régionale et sous-régionale, nous avons mis en commun nos expériences, nos connaissances, nos pratiques optimales et nos compétences. Chacune de ces activités contribue à une réduction de nos vulnérabilités individuelles et collectives.

Les cinq principaux programmes de coopération énoncés dans le Plan de travail du CICTE et exécutés avec tant de talent par le Secrétariat demeure valide et pertinent pour soutenir la sécurité dans les secteurs particulièrement vulnérables face à l'activité terroriste, à savoir nos frontières, notre infrastructure critique, nos systèmes financiers, notre tourisme et nos grands événements. Les travaux dans ces secteurs s'appuient sur une assistance en matière législative, des exercices de gestion de crises, la mise en oeuvre de politiques et une coordination avec des partenaires internationaux engagés à la fois dans la lutte contre le terrorisme et l'application de la loi. Le réseau unique du CICTE composé de "Points nationaux de contact" offre un autre niveau de coopération dans cette initiative continentale, accroît la connectivité entre nos autorités chargées de la sécurité et celles qui sont chargées de l'application de la loi et revient à assurer que nous appliquons des pratiques optimales et mettons en commun nos informations essentielles et nos compétences.

Du point de vue de la Grenade, le CICTE a évolué par rapport à une simple promotion de son objectif initial de lutte antiterroriste – au sens strict et limité dans lequel il a été compris. Le rayon d'action du CICTE est désormais nettement plus large, lui permettant d'influer sur la sécurité et la sûreté nationales et régionales à un point qui n'aurait peut-être pas été facile de concevoir au début. Les faiblesses souvent citées comme étant susceptibles d'être exploitées par des groupes terroristes sont exactement les mêmes que celles que les organisations transnationales criminelles cherchent à exploiter, y compris: l'insuffisance des contrôles aux frontières maritimes et terrestres; des lacunes en matière de sécurité portuaire et aéroportuaire; un manque de coopération et d'échange d'informations entre les homologues chargées de la sécurité à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre; l'insuffisance de formation et de professionnalisation du personnel de sécurité; et, de plus en plus, la vulnérabilité des objectifs faciles – tels que des objectifs civils innocents, de l'infrastructure critique et de l'information critique et de l'infrastructure des communications.

En conséquence, considérés comme un tout, les programmes du CICTE visent à remédier à toutes les formes de vulnérabilités en ayant pour objectif de réduire la capacité des groupes terroristes d'opérer dans les Amériques et de diminuer la probabilité d'une attaque terroriste et ses éventuelles conséquences. Dans le même temps, cela a lieu de pair avec la pleine reconnaissance de la réalité, à savoir que les points vulnérables des frontières sont à présent plus souvent exploités dans les Amériques à des fins criminelles qu'à d'éventuelles fins terroristes, en particulier le trafic de drogues, d'armes, de personnes, d'autres substances et biens illicites; le blanchiment d'argent; et d'autres activités criminelles transnationales connexes.

Le volume des demandes d'assistance ces dernières années au titre de plusieurs programmes du CICTE – portant spécialement sur la cybersécurité, les contrôles maritimes et frontaliers et la sécurité du secteur touristique - a régulièrement augmenté, les autorités d'États membres s'attaquant souvent à des formes variées de menaces transnationales lorsqu'elles évoquent leurs vulnérabilités et lacunes en matière de capacité. Souvent, l'amélioration de la coopération avec les pays voisins justifie une aide supplémentaire de la part du CICTE. Je suis heureuse de noter que si le Secrétariat a une expérience bien reconnue en la matière, il a fait encore un meilleur travail à cet égard l'an dernier.

Reconnaissant que les mesures de sécurité requises pour prévenir les menaces transnationales en général sont souvent les mêmes que les mesures nécessaires pour prévenir le terrorisme, le Secrétariat a continué d'œuvrer avec une large gamme d'autorités nationales, régionales et internationales engagées principalement dans la lutte contre la criminalité. Cette approche holistique a permis au Secrétariat d'exécuter des projets visant à prévenir et à combattre simultanément le terrorisme et la criminalité transnationale.

Cette approche à volets multiples souligne la réalité reconnue par les États membres de l'OEA en 2002 lorsqu'ils ont officiellement adopté la Déclaration de Bridgetown et convenu que "les menaces, préoccupations et autres défis liés à la sécurité dans le Continent américain sont de nature diverse et ont une portée multidimensionnelle ..."

Au cours des dix dernières années, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont enregistré l'un des taux de croissance les plus élevés par habitant d'utilisation de l'Internet -- environ 1 000 pour cent en Amérique centrale et Amérique du Sud, et plus de 1 400 pour cent dans les pays des Caraïbes. Cette augmentation de l'utilisation des cyberréseaux a créé des vulnérabilités dans notre sécurité individuelle et collective. Même le simple observateur ne peut avoir passé outre le nombre des récents articles, éditoriaux et émissions qui ont traité de cyber-attaques et de menaces contre la cybersécurité. Nous vivons dans un monde dans lequel chaque jour des groupes ou des individus s'efforcent d'utiliser le cyberspace pour attaquer notre infrastructure critique, perturber les opérations de l'État, faire de l'espionnage dans les entreprises et l'industrie ou refuser à nos citoyens les services internet vitaux. C'est

pourquoi renforcer la cybersécurité dans les Amériques est un thème si approprié et pertinent pour cette réunion.

En effet, au cours de l'année écoulée, les États membres du CICTE ont été impatients de collaborer à la lutte contre toutes les formes de menaces liées à la cybersécurité et, de ce fait, le Secrétariat a été en mesure de renforcer le réseau des spécialistes des interventions en cas d'incidents liés à la cybernétique dans les gouvernements des États membres. Ce réseau de points de liaison officiels a permis au personnel spécialisé dans ce genre d'intervention d'entrer rapidement et sûrement en communication avec leurs homologues dans d'autres pays pour atténuer les effets des cyberincidents qui mettent à mal les institutions et l'infrastructure critique nationales et peuvent si rapidement traverser les frontières. En conséquence, la coopération et l'échange d'informations et de données d'expériences ont considérablement augmenté l'an dernier, entraînant un accroissement de la capacité et des moyens, techniques, y compris un renforcement des Centres nationaux d'intervention en cas d'incidents liés à la cybernétique (CSIRT).

Enfin, la Présidente tient à exprimer ses remerciements à toutes les Délégations pour l'appui proactif qu'elles leur ont apporté à elle-même ainsi qu'au Vice-Président alors qu'ils cherchaient en 2011 à assurer que le minimum de financement et de personnel nécessaire aux activités en cours et à la mise en oeuvre du Plan de travail 2012 du Comité était dûment alloué au Secrétariat dans le Programme-budget du Fonds ordinaire de l'OEA.

Je tiens aussi à saluer les contributions de l'Argentine, des Bahamas, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Grenade, du Mexique, du Panama, de Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay qui ont détaché du personnel au Secrétariat ou lui ont octroyé du financement. Je suis très heureuse de noter que le montant des Fonds spécifiques accordé au CICTE a augmenté de 24% en 2011, ce qui témoigne incontestablement de l'engagement des États membres et des Observateurs permanents envers le CICTE, ainsi que de leur reconnaissance de la tâche inestimable accomplie par le Secrétariat. Je fais une nouvelle pause pour féliciter le Secrétaire Duguid et son équipe.

Excellences, je termine ici un très bref aperçu de notre situation actuelle vue par la Présidence. Nous avons déjà beaucoup fait, mais la tâche qu'il nous reste à accomplir l'an prochain et au-delà est encore plus grande. Lutter contre le terrorisme exige une attention, des ressources et un engagement soutenus.

Permettez-moi d'exprimer mes sincères remerciements à tous les gouvernements des États membres pour la bonne volonté dont ils ont fait preuve et l'assistance inlassable qu'ils ont fournie dans l'organisation et l'exécution des activités du CICTE. Je tiens à saluer avec une reconnaissance particulière la générosité des organisations internationales, des institutions partenaires et des experts qui ont apporté leur collaboration et leur soutien à ce Comité.

Je rends particulièrement hommage au personnel du Secrétariat du CICTE, dont le dévouement sans faille et l'engagement envers l'excellence ont permis au Comité d'afficher fièrement d'excellents résultats.

Ce fut un honneur pour la Grenade de présider le CICTE en 2011. Le Comité a été particulièrement actif pendant cette période, et la Grenade est particulièrement reconnaissante de l'étroite collaboration, de l'appui conscient et des relations harmonieuses qu'elle a trouvés auprès du Guatemala en sa qualité de Vice-Président. Je saisis cette occasion pour exprimer au Président et Vice-président entrants les meilleurs vœux de mon gouvernement alors qu'ils s'apprêtent à diriger le Comité pour la période allant de 2012 à 2013. Nous sommes certains que d'ici à un an dans ce forum, nous applaudirons tous leurs succès conjoints.

Enfin, permettez-moi de rassurer chacune de nos nations sœurs –honorables membres de ce Comité– et le Secrétariat, en disant que le Gouvernement de la Grenade demeure déterminé dans son engagement envers une lutte continentale unifiée encore plus musclée contre le fléau odieux du terrorisme et que nous continuerons sur cette voie dans le plus grand respect des principes internationaux reconnus dans la Charte de l'Organisation et le statut du Comité interaméricain contre le terrorisme.

Je vous remercie.